A large, abstract network visualization composed of numerous small, metallic pins and connecting wires, forming a complex web-like structure that spans the page. The network is more dense in the upper left quadrant and becomes more sparse towards the bottom right.

Raiffeisen Suisse

Rapport de gestion

2013

RAIFFEISEN

Raiffeisen Suisse

Sommaire

Rapport de gestion 2013

2 Avant-propos

4 Organigramme

4 Organigramme de Raiffeisen Suisse

6 Marche des affaires

6 Rapport sur la marche des affaires

10 Rapport de rémunération

16 Bilan

17 Compte de résultat

18 Affectation du bénéfice

18 Tableau de financement

20 Annexe aux comptes annuels

20 Commentaires

32 Informations sur le bilan

45 Informations sur les opérations
hors bilan

48 Informations sur le compte de résultat

50 Rapport de l'organe de révision

52 Bilan – Aperçu sur 5 ans

53 Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

Avant-propos

Raiffeisen, valeur ajoutée pour la Suisse



La conjoncture mondiale s'est stabilisée en 2013. Des signes de croissance positifs ont été observés aux Etats-Unis et dans la zone euro. Au niveau mondial, beaucoup de secteurs n'ont pas retrouvé la pleine exploitation de leurs capacités et, dans de nombreux pays, le chômage est resté élevé, ce qui a maintenu l'inflation à un faible niveau. Les banques centrales des pays industrialisés ont par conséquent poursuivi leur politique de taux bas.

En Suisse, la stabilité du taux de change franc/euro a permis à l'industrie exportatrice de continuer sa reprise. Afin de ne pas compromettre la croissance économique solide du pays, la Banque nationale suisse (BNS) a préféré renoncer, dans un premier temps, à relever le niveau des taux.

A gauche: Johannes Rüegg-Stürm,
président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen

A droite: Pierin Vincenz, président de
la Direction du Groupe Raiffeisen

L'érosion de la marge d'intérêt, et ainsi de la base des opérations bancaires, constraint les instituts financiers à diversifier leur activité. Il s'agit de réorienter les modèles d'affaires et d'investir dans l'innovation et la compétence pour résister à la pression croissante de la concurrence. Dans un secteur où les prestations sont interchangeables, accroître son efficacité est absolument primordial. Sans oublier que la branche doit intégrer les exigences réglementaires accrues dans ses modèles d'affaires. Les nouvelles attentes des clients et le progrès technologique posent également des questions essentielles en matière de sécurité et de traitement des données.

Dans ce contexte, Raiffeisen a su affirmer sa position de première banque retail suisse et consolider sa troisième place sur le marché national. Depuis les prémisses de la crise financière en 2008, nous avons enregistré un afflux d'argent frais considérable de 33%. Ce chiffre atteste de l'excellente réputation de notre Banque; il est le résultat d'une orientation stratégique claire sur le marché suisse.

Nous sommes parvenus à accroître encore notre part de marché dans les opérations hypothécaires et d'épargne. Aujourd'hui, un franc sur cinq épargnés est placé sur un compte Raiffeisen et une hypothèque sur quatre en Suisse est financée par notre Groupe. En 2013, nous avons poursuivi notre croissance qualitative dans notre activité de base, selon le mot d'ordre «la sécurité avant la rentabilité».

La diversification par le renforcement des segments clientèle de placement et clientèle entreprises ainsi que le développement des secteurs private banking et asset management ont permis d'élargir la base des revenus en 2013. La reprise de Notenstein Banque Privée SA en janvier 2012 a déjà porté ses fruits. La stricte discipline en matière de dépenses à tous les niveaux de l'entreprise et l'augmentation de la productivité ont également contribué au très bon résultat.

En 2014, la discussion sur la stratégie menée avec quelque 1'500 cadres Raiffeisen sera reconduite. Nous continuerons par ailleurs à investir dans nos compétences et dans des projets d'avenir afin de pouvoir répondre au plus près aux exigences de la clientèle, avec un réseau d'agences dense, un conseil compétent, des produits adaptés, des prestations bancaires disponibles 24 heures sur 24 et notre engagement en faveur de l'économie locale et de la vie sociale.

Nous remercions nos sociétaires et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils nous témoignent. Nous sommes convaincus que nous atteindrons nos objectifs pour 2014 et que nous saurons créer, avec nos collaborateurs et partenaires, une valeur ajoutée pour la Suisse.



Johannes Rüegg-Stürm
Président du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen



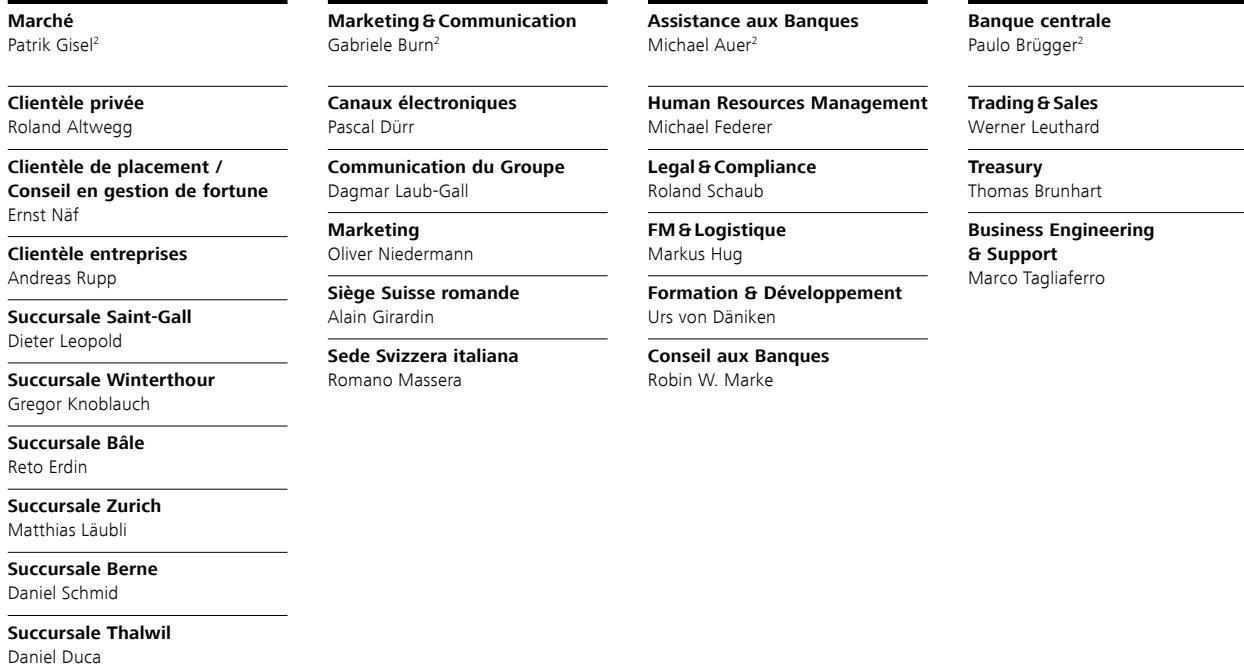
Pierin Vincenz
Président de la Direction
du Groupe Raiffeisen

ORGANIGRAMME DE RAIFFEISEN SUISSE

Conseil d'administration

Johannes Rüegg-Stürm (président), Philippe Moeschinger (vice-président), Rita Fuhrer, Angelo Jelmini, Anne-Claude Luisier, Daniel Lüscher¹, Urs Schneider, Christian Spring¹, Franco Taisch, Edgar Wohlhauser, Werner Zollinger

Président de la Direction Plierin Vincenz²



¹ Dépendant au sens de la Circulaire de la FINMA 2008/24 cm 20–24

² Membre de la Direction

³ Membre de la Direction élargie

Secrétariat général Pius Horner

IT & Operations

Damir Bogdan²

Systèmes Business

Beat Monstein

Exploitation IT

Christian Lampert

Front Services

Adrian Töngi

Finances

Marcel Zoller²

Accounting

Paolo Arnoffi

Développement d'entreprise & Controlling

Christian Poerschke

Gestion des risques du Groupe

Beat Hodel³

Gestion des risques de crédit

Daniel Tönz

Projets

Rudolf J. Kurtz

Révision interne

Kurt Zobrist

Révision interne BR, Saint-Gall

Sabine Bucher

Révision interne BR, Dietikon

Räto Willi

Révision interne BR, Lausanne

Jean-Daniel Rossier

Révision interne BR, Bellinzone

Katia Carobbio

Révision interne Raiffeisen**Suisse et sociétés du Groupe**

Roland Meier

Marché des affaires

Résultat réjouissant et important excédent de liquidité

La forte hausse des revenus couplée à la baisse des coûts a permis de presque tripler le bénéfice brut durant l'exercice 2013. Une fois encore, l'année a été marquée par un important excédent de liquidité au sein des Banques Raiffeisen et par une croissance soutenue des succursales.

Raiffeisen Suisse affiche pour 2013 un bénéfice de 36,6 millions de francs. Le total du bilan a augmenté de 0,5 milliard de francs pour atteindre 32,8 milliards. Des transferts importants ont une nouvelle fois été opérés dans le bilan.

Aucun événement ayant une incidence significative sur le résultat de l'exercice n'est intervenu après la date d'établissement du bilan.

COMPTE DE RÉSULTAT

Le produit d'exploitation a progressé de 42,1 millions à 570,6 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 8%. En dépit de l'environnement de marché difficile, le résultat sur intérêts a augmenté de 6,2 millions de francs (+5,4%). Le résultat des opérations de commissions, quant à lui, s'est inscrit en baisse (-11,3%), tandis que le résultat des opérations de négoce (+25,4%) et les autres résultats ordinaires (+11,7%) ont connu une excellente progression. Les charges d'exploitation ont reculé de 12,4 millions de francs, soit de 2,5%.

Produits de l'activité bancaire ordinaire

Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) a gagné 6,2 millions de francs, à 120,7 millions. D'une part, la contribution de la Treasury au résultat a fortement progressé en dépit des dépenses accrues liées à l'émission des emprunts de rang subordonné. D'autre part, les succursales ont amélioré le résultat de leurs propres opérations d'intérêts de 2,9 millions de francs grâce à une bonne gestion de leur bilan et à la croissance de leur volume d'affaires.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21) a reculé

de 11,3% pour s'inscrire à 78 millions de francs. Le volume de commissions de caution sensiblement plus faible a entraîné un repli du produit des commissions sur les opérations de crédit de 25,9%, à 5,8 millions de francs. Le produit des opérations sur titres et de placement a légèrement progressé (+2,0%), à 45,5 millions de francs. En raison de baisses de prix dans le trafic des paiements des Banques Raiffeisen, les commissions sur les autres prestations de service ont diminué de 2,6 millions, à 63,4 millions de francs. Les charges de commissions ont crû de 6,2 millions de francs pour s'établir à 36,7 millions suite à la hausse du volume de transactions dans les opérations sur titres.

En dépit d'un environnement de marché difficile, Raiffeisen Suisse a de nouveau réalisé dans les opérations de négoce un bon résultat de 72,6 millions de francs (annexe 22), attribuable pour l'essentiel au négoce de taux, de métaux précieux et de billets. Le négoce de devises et d'actions enregistre également un résultat réjouissant.

Les autres résultats ordinaires ont connu une nette augmentation de 31,3 millions pour s'établir à 299,3 millions de francs. Le produit des dividendes des participations stratégiques est en hausse de 29,1 millions de francs pour l'exercice sous revue, un résultat essentiellement dû au produit des participations de Notenstein Banque Privée SA. Outre les produits provenant des prestations comptabilisées individuellement, le poste des autres produits ordinaires (annexe 23) comprend les contributions que versent les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques fournies par Raiffeisen Suisse. A 57,3 millions de francs, le

produit des prestations informatiques pour les sociétés du Groupe est resté stable. Le produit des prestations collectives et stratégiques aux Banques Raiffeisen est en recul de 2,3 millions de francs (-5,3%). Les autres prestations individuelles aux sociétés du Groupe s'élèvent à 90,7 millions de francs, soit une légère hausse de 1,3 million de francs en glissement annuel. Du fait de l'accroissement du volume de projets, le produit destiné aux projets a progressé de 6,4 millions de francs pour s'inscrire à 75,9 millions. Dans les autres charges ordinaires de 27,7 millions de francs figurent non seulement les coûts pour l'achat de l'infrastructure informatique mais aussi pour la production des imprimés des Banques Raiffeisen.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 24) se montent à 308,6 millions de francs, ce qui représente une baisse de 5,4% ou de 17,7 millions de francs. Corrigée de la contribution exceptionnelle de l'employeur à la Caisse de retraite durant l'exercice 2012, ce poste s'inscrit en hausse de 1,8%. Les effectifs ont augmenté de 36 unités de personnel à 1'846 unités, soit une progression de 2,0%. Les augmentations de salaire ont été en moyenne de 1,0%.

Les autres charges d'exploitation (annexe 25) se sont établies à 179,1 millions de francs durant l'exercice sous revue, soit une hausse de 5,3 millions de francs ou de 3,0%. Cette évolution est due pour l'essentiel à la hausse des dépenses pour prestations de tiers et de conseil en lien avec l'activité de projets. Les autres postes de dépenses sont restés stables.

Amortissements sur l'actif immobilisé

Des amortissements de 0,5 million de francs (contre 3,0 millions pour l'exercice précédent) ont été effectués sur les participations. Les amortissements sur les immobilisations corporelles (annexe 4) ont légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent (-2,6 millions de francs, soit -6,1%) pour s'inscrire à 40,9 millions de francs. Les amortissements extraordinaires

à caractère de réserve sont restés au niveau de 2012 avec 2,2 millions de francs.

Correctifs de valeur, provisions et pertes

Le poste des correctifs de valeur, provisions et pertes contient des provisions de 12 millions de francs constituées en vue de possibles frais tiers dans le cadre du litige fiscal US.

Résultat extraordinaire et impôts

Les produits extraordinaires (annexe 26) de 21,6 millions de francs comprennent le paiement d'une garantie pour un montant de 12,4 millions de francs. La constitution des provisions susmentionnées a impliqué la dissolution des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8 millions de francs au profit des produits extraordinaires. La garantie de 12,4 millions de francs a été transférée à Notenstein Banque Privée SA et comptabilisée dans les charges extraordinaires. Les charges fiscales se sont élevées à 1,1 million de francs pendant l'exercice sous revue.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel s'élève à 36,6 millions de francs.

BILAN

Le bilan de Raiffeisen Suisse reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face compte tenu de sa position centrale au sein du Groupe Raiffeisen. Raiffeisen Suisse exploite, dans plusieurs villes suisses d'une certaine importance, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. Elle fournit en outre les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe et en tant qu'organe intermédiaire central, elle est entre autres responsable de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de fluctuation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation de liquidité des Banques Raiffeisen à court terme, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, influe directement sur le total et la structure du bilan

de Raiffeisen Suisse. En raison des transferts, pour certains considérables, effectués dans le bilan au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de Raiffeisen Suisse a légèrement augmenté de 466,9 millions de francs, atteignant 32,8 milliards.

Les dispositions légales sur les liquidités ont été à tout moment respectées sur une base consolidée.

Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen

Raiffeisen Suisse avait fin 2013 un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 5,3 milliards de francs (contre 3,4 milliards lors de l'exercice précédent). Cela est dû, d'une part au fort afflux de fonds de la clientèle enregistré par les Banques Raiffeisen, et d'autre part au niveau élevé de refinancement par prêts sur lettres de gage. Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse pour un montant de 6,9 milliards de francs.

Créances et engagements envers d'autres banques

Le volume des opérations interbancaires a augmenté en 2013. En particulier, les créances ont présenté en fin d'année un solde supérieur de 28,7% à celui de l'exercice précédent. L'engagement net s'est réduit de 0,6 milliard de francs pour s'établir à environ 0,9 milliard. Les prêts et crédits non couverts sur le marché interbancaire sont pour la plupart contractés pour des durées courtes. En raison des faibles taux, le marché repo s'est pratiquement effondré.

Prêts et crédits à la clientèle

Les prêts et crédits à la clientèle ont globalement augmenté de 747,6 millions de francs (+9,3%) pendant l'exercice sous revue pour s'établir à 8,8 milliards de francs. Les succursales ont enregistré une hausse de 665,1 millions de francs (+9,7%) de leur volume de prêts et crédits, qui atteint ainsi 7,5 milliards de francs. La rubrique

prêts et crédits inclut, en outre, les crédits à court terme octroyés par la Banque centrale à des clients institutionnels, les prêts à des grandes entreprises ainsi que les opérations de leasing des biens d'investissement.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce ont diminué de 579,3 millions de francs, soit 32,5%, pour s'établir à 1,2 milliard de francs durant l'exercice sous revue (pour la répartition des portefeuilles destinés au négoce, voir l'annexe 2). Le portefeuille de titres de créances cotés en bourse a diminué de 322,4 millions de francs pour atteindre 568,7 millions, celui de métaux précieux s'est réduit de 273,1 millions, à 604,5 millions de francs. Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché du portefeuille de négoce sont spécifiées à la page 25.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. La valeur comptable du portefeuille a légèrement crû de 150 millions de francs, pour s'inscrire à 3,7 milliards.

Participations

Les principales participations sont énumérées aux annexes 3 et 4. Durant l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a investi près de 78,8 millions de francs dans des participations. Le prix d'achat pour la reprise des bons de participation de Notenstein Banque Privée SA s'est monté à 41,1 millions de francs. 37,7 millions de francs ont été investis dans des participations supplémentaires, pour l'essentiel dans l'augmentation de la participation dans SIX Group SA à 5,1% (+1,9). Des participations pour un montant de 7,9 millions ont été cédées durant l'exercice; celle détenue dans Leonteq AG a été vendue à Notenstein Banque Privée SA.

Immobilisations corporelles

Durant l'exercice sous revue, le volume d'investissement s'est élevé pour les biens immobiliers (annexe 4) à 3,4 millions de francs, dont 3,0 millions pour les agences et 0,4 million dans divers bâtiments de la Banque situés à la Raiffeisenplatz. 15,3 millions de francs ont été investis dans les autres immobilisations corporelles, dont 0,4 million pour des travaux de transformation d'immeubles tiers et l'aménagement des succursales et de leurs nouvelles agences. 13,2 millions de francs ont également été investis dans du matériel informatique neuf. Sous le poste «Autres» figurent les investissements dans les logiciels et licences informatiques pour un montant de 10,3 millions de francs.

Fonds de la clientèle

Durant l'année écoulée, les fonds de la clientèle ont diminué de 5,5% (-429,1 millions de francs) pour s'inscrire à 7,4 milliards. Dans les succursales, le montant des fonds de la clientèle a progressé de 524,8 millions, soit 9,8% à 5,9 milliards de francs. Le secteur Treasury a en revanche remboursé d'importants placements à court terme de clients institutionnels.

Emprunts et prêts sur lettres de gage

En février, le remboursement de deux emprunts totalisant 600 millions de francs est arrivé à échéance. En avril, un emprunt Tier 1 de rang subordonné à durée illimitée a été émis pour une valeur de 550 millions de francs. En conséquence, la valeur du portefeuille s'établit à 3,5 milliards de francs, soit quasiment le même montant qu'un an plus tôt (annexe 9). Les engagements envers la Banque des lettres de gage ont connu une baisse nette de 419,7 millions, à 1,7 milliard de francs. Le montant des remboursements s'est établi à 31 millions tandis que les nouvelles souscriptions ont atteint 393,2 millions de francs. Des prêts pour un montant total de 781,9 millions de francs ont été accordés aux Banques Raiffeisen s'étant affiliées à la Banque des lettres de gage en 2013.

Correctifs de valeur et provisions

Les correctifs de valeur pour risque de défaillance (annexe 10) se sont réduits de 4,6 millions de francs et atteignent 23,5 millions. Alors que les nouvelles constitutions s'élevaient à 8,5 millions de francs, les dissolutions se sont montées à 8,3 millions, avec extourne de 5,3 millions de pertes définitives. Durant l'exercice écoulé, des provisions pour un montant de 12 millions ont été inscrites au poste des correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation afin de faire face à de possibles prestations tierces en lien avec le litige fiscal US. Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte attendus ont été évalués conformément au rating interne tout en tenant compte des valeurs de couverture. Les provisions pour restructuration sont restées inchangées à 1,2 million de francs.

Réserves pour risques

bancaires généraux

8,0 millions de francs ont été prélevés des réserves pour risques bancaires généraux afin de constituer les provisions mentionnées ci-dessus. Sur le montant total de 281,7 millions de francs, 140,5 millions sont imposés (annexe 10).

Capitaux propres

Le montant des capitaux propres était pratiquement inchangé à 1,3 milliard de francs à la fin de l'exercice sous revue.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 17) a augmenté de 460 millions, à 827 millions de francs.

L'année 2013 a été marquée, comme prévu, par un environnement de taux défavorable dans les courtes durées, entraînant une hausse du volume des contrats sur taux à court terme, tandis que le volume du sous-jacent des instruments financiers dérivés (annexe 18) a enregistré une nette hausse de 31,3 milliards, à 155,3 milliards de francs. Les opérations de couverture pour le portefeuille bancaire ont crû

de 2,5 milliards et atteignent 40,7 milliards de francs. Cette hausse est due, pour l'essentiel, au développement des positions sur taux. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 0,9 milliard de francs (exercice précédent: 1,0 milliard) et 1,4 milliard de francs (exercice précédent: 1,7 milliard).

Les opérations fiduciaires se chiffrent à 17,3 millions, en hausse de 11,4 millions de francs.

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Avoir un modèle d'indemnisation compétitif est pour Raiffeisen primordial afin de se positionner en tant qu'employeur attrayant. Le système de rémunération vise à attirer du personnel qualifié et à garder les collaborateurs talentueux. Les réalisations exceptionnelles sont reconnues et la performance individuelle encouragée. C'est là le seul moyen d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme.

Le système de rémunération de Raiffeisen répond aux exigences déterminantes des lois, règles et prescriptions, en particulier aux dispositions de la Circulaire 10/1 «Systèmes de rémunération» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés (FINMA), qui s'appliquent à Raiffeisen Suisse. La Circulaire régit l'élaboration, l'instauration et la publication des systèmes de rémunération pour les sociétés de services financiers.

Système de rémunération indépendant

Le modèle d'affaires coopératif de Raiffeisen est orienté vers l'évolution de l'entreprise à long terme. Au lieu d'être distribués, les bénéfices servent à consolider les capitaux propres, ce qui évite toute incitation à la prise de risques disproportionnés en vue de réaliser des rendements exceptionnels. Le profil de risque faible de Raiffeisen se traduit dans la politique de risque du Conseil d'administration, dans le système de limites, dans la proportion réduite d'opérations de négoce et dans les taux de correctifs de valeur extrêmement modestes.

Le faible profil de risque, la stabilité des produits et la tradition coopérative sont autant de raisons justifiant le recours à un système de rémunération autonome. Particularités de ce système: des rémunérations maximales (caps) plafonnées sont définies pour tous les groupes de porteurs de risques, la part des rémunérations variables est limitée et la rémunération globale est versée en espèces sous forme non différée. Pour Raiffeisen, le fait de plafonner les montants des

rémunérations maximales (caps) apparaît bien plus efficace dans sa situation spécifique que de différer des parties de rémunération variable. Le faible profil de risque et la stabilité durable des produits résultant du modèle d'affaires de Raiffeisen constituent deux des facteurs déterminants qui justifient cette décision. Les plafonds sont également clairs, faciles à gérer et transparents, ce qui permet de tenir particulièrement compte d'un principe fondamental de la Circulaire 10/1 de la FINMA.

La politique de rémunération vise la constance. Aussi, le système de rémunération veille-t-il à une évolution stable des revenus et tient compte de la réussite durable. Le système de rémunération fixe et détaille la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que les principes de base de la rémunération globale des collaborateurs de Raiffeisen Suisse. De plus, Raiffeisen Suisse formule des recommandations pour les Banques Raiffeisen.

Traitements particuliers des porteurs de risques

Outre les sept membres de la Direction de Raiffeisen Suisse, le Conseil d'administration a défini un groupe de porteurs de risques supplémentaire: les collaborateurs de la Banque centrale qui ont accès au marché et peuvent y négocier des titres. Malgré les activités de négoce très modérées et le système de limites de portée générale, dont le respect est en permanence surveillé grâce aux organes indépendants exerçant des fonctions de contrôle, un traitement particulier de la rémunération variable de ces porteurs de risques est indiqué. Les porteurs de risques de la Banque centrale sont redéfinis chaque année, avant le début du processus de rémunération, et notifiés au responsable du secteur Human Resources Management par le responsable du département Banque centrale. En effet, leur nomination est validée par la Direction de Raiffeisen Suisse déjà à la demande de détermination du pool global des rémunéra-

rations variables. En 2013, ce groupe comptait 46 personnes (hors membres de la Direction).

Modifications apportées au système de rémunération

Sur mandat de Raiffeisen, PricewaterhouseCoopers SA (PwC) a, en 2012, évalué en détail le système de rémunération de Raiffeisen d'un point de vue externe et objectif. Sur la base d'un rapport de PwC, une modification majeure a été introduite en 2013: l'implication encore plus marquée de l'ensemble du Conseil d'administration dans le processus d'indemnisation. De ce fait, la responsabilité de déterminer les parts variable et fixe de la rémunération annuelle de chacun des membres de la Direction ainsi que le pool global des rémunérations variables chez Raiffeisen Suisse n'incombe plus à la Commission stratégique et d'indemnisation mais désormais au Conseil d'administration.

Autre modification: le nouveau Règlement de prévoyance pour cadres entré en vigueur 1^{er} janvier 2013 par décision du Conseil d'administration. Les cadres supérieurs des Banques Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse sont assurés dans la prévoyance pour cadres.

L'objectif de la prévoyance pour cadres est de permettre aux cadres supérieurs de prendre une retraite anticipée à 62 ans sans être lésés financièrement par rapport à un départ à la retraite à l'âge ordinaire de 65 ans. Le financement prévoit des rachats paritaires dans la prévoyance du collaborateur, c'est-à-dire que les rachats sont financés à parts égales par le collaborateur et par l'employeur.

Structuration du système de rémunération

Composition de la rémunération des collaborateurs

La rémunération de tous les collaborateurs (y compris les membres de la Direction et le responsable de la Révision interne) se compose des éléments suivants:

- Rémunération fixe conforme au marché: la rémunération fixe est convenue individuellement. Elle se base sur une fonction clairement définie ainsi que sur les compétences et connaissances du collaborateur. De plus, elle doit être concurrentielle sur le marché. La totalité de la rémunération fixe est versée en espèces.
- Rémunération variable modérée: la rémunération variable est basée sur la réussite durable du Groupe et l'évaluation de la performance de chaque collaborateur. Elle peut être mise en place pour toutes les fonctions, y compris celles de contrôle. Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. La totalité de la rémunération variable est versée en espèces sous forme non différée.
- Prestations salariales annexes: les prestations salariales annexes sont définies dans le cadre des règlements et directives en vigueur conformément aux standards de la branche.

Détermination de la rémunération fixe du Conseil d'administration et de la Direction

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont rémunérés en fonction de leurs responsabilités et du temps investi. A l'intérieur de ce cadre, les membres ou dirigeants d'une commission et le président du Conseil d'administration perçoivent une rémunération supérieure.

La rémunération fixe des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne est convenue en fonction de la valeur de la personne sur le marché, des exigences du département attribué, de la responsabilité de direction et de l'âge. Cette rémunération fixe (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne peut excéder 1'200'000 francs.

Détermination du pool global des rémunérations variables

La détermination du pool global des rémunérations variables s'oriente à parts égales en fonction de l'évolution à long terme des critères suivants:

- évolution relative des bénéfices en comparaison du marché,
- évolution des fonds propres,
- évolution d'initiatives et de projets stratégiques,
- évolution du besoin en capital économique par rapport aux fonds propres de base.

Rôle des organes exerçant des fonctions de contrôle

Dans le cadre du processus de rémunération, le responsable du secteur Gestion des risques du Groupe et le responsable du secteur Legal & Compliance prennent position et évaluent respectivement la situation de risque et la performance de compliance en se fondant sur les rapports des risques et de compliance des douze derniers mois. Cette évaluation, qui inclut explicitement les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels comme classes de risque, est prise en compte lors de la détermination du pool global des rémunérations variables. Les mesures de risque utilisées à ce propos englobent la value at risk, les taux d'utilisation des limites mais aussi les révisions en suspens (développement et degré d'accomplissement). Toutes les mesures de risque intégrées sont complétées par une évaluation qualitative des organes compétents exerçant des fonctions de contrôle. Ainsi, l'évaluation de toutes les principales classes de risque est intégrée au processus de rémunération.

En approuvant les rapports des risques et de compliance, le Conseil d'administration est réputé informé de l'évolution des risques sur une base régulière et exhaustive conformément au profil de risque de Raiffeisen. La conscience des risques de toutes les parties prenantes s'en voit ainsi nettement renforcée. Les classes de risque

qui n'ont pas été explicitement nommées (risques juridiques, risques de compliance et risques de réputation) sont traitées dans le cadre de l'évaluation des risques opérationnels et font en partie l'objet d'un examen qualitatif dans des rapports distincts (par ex. reporting de compliance). Le risque de réputation notamment est traité comme étant un risque consécutif à la survenue possible d'un autre risque. La gestion du risque de réputation doit par conséquent se concentrer sur le risque initial et ses incidences. Le dommage de réputation, à savoir le non respect en matière de compliance ou de droit, constitue en l'occurrence un indicateur qui entre en compte dans l'évaluation de l'amplitude des dommages du risque initial. Dans le cadre de la mitigation, des stratégies de maîtrise adéquates sont déterminées, agissant en premier lieu sur le risque initial et en partie aussi sur les dommages consécutifs.

Attribution des rémunérations variables

Le Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération variable. Le Conseil d'administration décide de l'attribution de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne.

La rémunération variable des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) ne doit excéder deux tiers de la rémunération fixe. Les critères d'attribution individuelle de la rémunération variable aux membres de la Direction et au responsable de la Révision interne sont les suivants:

- la réalisation des objectifs personnels,
- l'évolution du bénéfice du Groupe Raiffeisen en comparaison au marché,
- la progression des initiatives et projets stratégiques,
- l'évolution du risque encouru.

La Direction détermine au cas par cas l'attribution de la rémunération variable à des collabora-

rateurs nommément désignés, appartenant au département Banque centrale, ayant accès au marché et pouvant y négocier des titres (porteurs de risques). La performance réalisée par la Banque centrale au regard du risque encourt de base. La Direction ou les supérieurs hiérarchiques compétents, conformément au Règlement des compétences, décide(nt) de l'attribution de la rémunération variable aux autres collaborateurs. L'attribution individuelle est plus particulièrement basée sur la fonction et sur l'évaluation de la performance par le supérieur hiérarchique. Il n'existe ainsi aucune incitation à réaliser des résultats individuels à court terme en prenant des risques disproportionnés. Toute violation grave des directives peut conduire à une réduction voire à la suppression de la rémunération variable. Raiffeisen se positionne comme un employeur attrayant, ainsi les rémunérations variables dépassant 3'000 francs sont assurées auprès de Raiffeisen Caisse de retraite.

Les rémunérations sont structurées de telle sorte que les rémunérations variables des fonctions de contrôle ne dépendent en aucune manière des risques qu'elles contrôlent et qu'elles sont en grande partie à considérer comme gratifications au regard de leur montant (droit civil).

Gouvernance

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse est responsable des points suivants:

- il promulgue la politique de rémunération sous la forme d'un règlement pour Raiffeisen Suisse et sous la forme de recommandations pour les Banques Raiffeisen;
- il approuve le rapport de rémunération qui lui est soumis chaque année par la Commission stratégique et d'indemnisation;
- il vérifie sa politique de rémunération à intervalles réguliers ou dès lors qu'une vérification ou une modification apparaît nécessaire;
- il charge annuellement la Révision interne ou externe de vérifier un certain nombre d'éléments dans la structure et mise en œuvre de sa politique de rémunération;

- il détermine chaque année le montant du pool global des rémunérations variables;
- il détermine les parts fixe et variable de la rémunération, y compris les cotisations à la prévoyance professionnelle, des membres de la Direction et du responsable de la Révision interne.

La Commission stratégique et d'indemnisation est responsable de l'exécution du règlement promulgué par le Conseil d'administration. Elle aborde les thèmes de rémunération lors de ses quatre séances annuelles. Le chapitre «Organes de Raiffeisen Suisse» informe sur la composition et les missions essentielles de la Commission stratégique et d'indemnisation.

Indemnités 2013

Somme des rémunérations globales

Au cours de l'exercice sous revue, Raiffeisen Suisse a versé des rémunérations globales (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour un montant de 246'400'992 francs. Les rémunérations dues (parts fixe et variable) pour l'exercice sous revue sont intégralement incluses dans les charges de personnel. Il n'existe aucune comptabilisation de rémunérations provenant d'exercices antérieurs ayant une incidence sur le résultat.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a approuvé un pool global de rémunérations variables (hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) pour Raiffeisen Suisse s'élevant à 38'808'072 francs qui a été versé intégralement en espèces sous forme non différée. Chez Raiffeisen Suisse, 1'824 personnes ont bénéficié du pool global des rémunérations variables (exercice précédent: 1'788 personnes).

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse en fonction en 2013 ont reçu pour l'exercice sous revue une indemnité d'un total de 1'584'600 francs. Cette indemnité couvre l'ensemble des primes et jetons de présence. L'indemnité forfaitaire individuelle la plus élevée est versée au président du Conseil d'administration, Johannes Rüegg-Stürm, pour un montant de 462'000 francs. Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération variable sous forme de participation aux résultats. Le total des prestations sociales en faveur des membres du Conseil d'administration s'est monté à 343'833 francs. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de départ n'a été versée aux membres du Conseil d'administration.

en CHF	Rémunération globale	Part de rémunération fixe	Part de rémunération variable
Somme des rémunérations pour Raiffeisen Suisse*	246'400'992	207'592'920	38'808'072
Débits et crédits au cours de l'exercice sous revue résultant de rémunérations provenant des exercices antérieurs et ayant une incidence sur le résultat	0	0	0
Somme des rémunérations versées aux membres de la Direction*	9'209'887	6'097'286	3'112'601
(hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle)	(7'905'786)	(5'155'365)	(2'750'422)
Somme des rémunérations versées aux autres porteurs de risques* (hors membres de la Direction)	11'183'125	6'865'125	4'318'000

* hors cotisations de l'employeur aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle

Membres de la Direction (y compris responsable de la Révision interne)

Le total des indemnités versées aux membres de la Direction de Raiffeisen Suisse pour l'exercice sous revue (hors cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle) s'établit à 7'905'786 francs, le montant le plus important versé à un membre de la Direction revenant à Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse, à hauteur de 1'891'066 francs. En outre, les cotisations de l'employeur et de l'employé aux assurances sociales et de prévoyance professionnelle versées pour les membres de la Direction atteignent 3'996'378 francs, dont 606'072 francs pour Pierin Vincenz, CEO de Raiffeisen Suisse. Les indemnités fixes couvrent les honoraires des membres de la Direction au titre de leur activité professionnelle au sein de conseils d'administration.

Au jour de référence, les crédits accordés aux membres de la Direction s'élèvent à un montant total de 22'641'869 francs. La Commission stratégique et d'indemnisation est l'instance d'autorisation pour les crédits aux membres de la Direction. Ceux-ci bénéficient, comme les autres collaborateurs, des conditions préférentielles en usage dans la branche. Au cours de l'exercice sous revue, aucune indemnisation d'entrée ni de départ n'a été versée aux membres de la Direction ni aux autres porteurs de risques.

Bilan au 31 décembre 2013

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	5'531'017	5'444'339	86'678	1,6	12
Créances résultant de papiers monétaires	5	3	2	66,7	12
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'633'236	5'621'429	-988'193	-17,6	6, 12
Créances sur les autres banques	5'945'787	4'621'307	1'324'480	28,7	6, 12
Créances sur la clientèle	1'819'656	1'686'184	133'472	7,9	1, 12
Créances hypothécaires	6'946'585	6'332'422	614'163	9,7	1, 6, 12
Prêts et crédits à la clientèle	8'766'241	8'018'607	747'635	9,3	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'205'718	1'785'081	-579'363	-32,5	2, 12
Immobilisations financières	3'700'951	3'550'553	150'398	4,2	2, 6, 12
Participations	1'112'266	1'041'887	70'379	6,8	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	257'274	269'253	-11'979	-4,4	4
Comptes de régularisation	237'924	268'117	-30'193	-11,3	
Autres actifs	1'359'916	1'662'846	-302'930	-18,2	5
Total des actifs	32'750'335	32'283'422	466'913	1,4	14, 16
Total des créances de rang subordonné	–	13'448	-13'448	-100,0	
Total des créances sur les sociétés du Groupe	44'002	21'036	22'966	109,2	
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'975'138	9'013'091	962'047	10,7	12
Engagements envers les banques	6'806'169	6'064'572	741'597	12,2	12
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'649'083	4'322'039	327'044	7,6	12
Autres engagements envers la clientèle	2'386'928	3'029'588	-642'660	-21,2	12
Obligations de caisse	355'733	469'247	-113'514	-24,2	12
Fonds de la clientèle	7'391'744	7'820'873	-429'130	-5,5	
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'189'780	5'659'430	-469'650	-8,3	9, 12
Comptes de régularisation	262'461	261'004	1'457	0,6	
Autres passifs	1'762'055	2'106'838	-344'783	-16,4	5
Correctifs de valeurs et provisions	37'492	30'700	6'792	22,1	10
Réserves pour risques bancaires généraux	281'700	289'700	-8'000	-2,8	10
Capital social	850'000	850'000	–	0,0	
Réserves légale générale	157'214	152'147	5'067	3,3	
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067	1'515	4,3	
Total des capitaux propres	1'325'496	1'326'914	-1'418	-0,1	11
Total des passifs	32'750'335	32'283'422	466'913	1,4	14, 16
Total des engagements de rang subordonné	1'096'427	535'518	560'909	104,7	
Total des engagements envers les sociétés du Groupe	922'808	413'876	508'932	123,0	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	827'000	367'031	459'969	125,3	1, 17
Engagements irrévocables	1'433'445	842'772	590'673	70,1	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	26'897	27'490	-593	-2,2	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	883'905	1'048'054	-164'149	-15,7	18
Valeurs de remplacement négatives	1'359'382	1'698'313	-338'931	-20,0	18
Montants des sous-jacents	155'264'413	124'280'794	30'983'619	24,9	18
Opérations fiduciaires	17'267	5'843	11'424	195,5	19

Compte de résultat 2013

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	526'894	581'677	-54'783	-9,4	20
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'877	71'410	-18'533	-26,0	20
Charges d'intérêt	-459'081	-538'548	79'467	-14,8	20
Résultat des opérations d'intérêts	120'690	114'539	6'151	5,4	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'837	7'876	-2'039	-25,9	21
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	45'461	44'573	888	2,0	21
Produit des commissions sur les autres prestations de service	63'392	66'027	-2'635	-4,0	21
Charges de commissions	-36'700	-30'514	-6'186	20,3	21
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	77'990	87'963	-9'973	-11,3	
Résultat des opérations de négoce	72'599	57'880	14'719	25,4	22
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	193	-1'823	2'016	-110,6	
Produit des participations	51'477	22'367	29'110	130,1	
Résultat des immeubles	3'375	3'241	134	4,1	
Autres produits ordinaires	277'647	262'614	15'033	5,7	23
Autres charges ordinaires	-33'389	-18'346	-15'043	82,0	
Autres résultats ordinaires	299'303	268'053	31'250	11,7	
Produit d'exploitation	570'583	528'435	42'148	8,0	
Charges de personnel	-308'600	-326'297	17'697	-5,4	24
Autres charges d'exploitation	-179'136	-173'880	-5'256	3,0	25
Charges d'exploitation	-487'736	-500'177	12'441	-2,5	
Bénéfice brut	82'847	28'258	54'589	193,2	
Amortissements sur l'actif immobilisé	-41'457	-46'619	5'162	-11,1	4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	-12'929	-1'785	-11'144	624,3	
Résultat d'exploitation (intermédiaire)	28'460	-20'146	48'606	-241,3	
Produits extraordinaires	21'624	57'093	-35'469	-62,1	26
Charges extraordinaires	-12'417	-165	-12'252	7'425,5	26
Impôts	-1'086	-1'715	629	-36,7	
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067	1'515	4,3	

Proposition d'affectation du bénéfice au bilan disponible à l'attention de l'Assemblée des délégués ordinaire du 14 juin 2014 à Zermatt

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
Affectation du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067	1'515	4,3
Bénéfice reporté	–	–	–	–
Bénéfice au bilan	36'582	35'067	1'515	4,3
Affectation du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	2'582	5'067	-2'485	-49,0
– Rémunération du capital social	34'000	30'000	4'000	13
Total du bénéfice affecté	36'582	35'067	1'515	4,3

Tableau de financement 2013

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067		
Amortissements sur l'actif immobilisé	40'940	43'588		
Amortissements / revalorisation des participations	518	3'031	56'548	
Correctifs de valeur et provisions	12'794	6'002	1'644	10'652
Réserves pour risques bancaires généraux		8'000		
Comptes de régularisation actifs	30'194		66'406	
Comptes de régularisation passifs	1'457		9'930	
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		30'000		14'400
Solde	78'482	–	78'065	–
Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres				
Variation nette du capital social	–		400'000	
Solde	–	–	400'000	–
Flux de fonds provenant des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	7'916	78'813	2'345	594'871
Immeubles	21	3'364	11	3'425
Autres immobilisations corporelles	23	15'296	1'022	12'074
Autres		10'345		18'764
Solde	–	99'858	–	625'757

Suite à la page suivante

	Exercice de réf. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emplois de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Sources de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emplois de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds provenant des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	1'517'769		5'655'000	
Créances sur les Banques Raiffeisen	146'057		3'397'493	
Solde	1'663'826	–	2'257'506	–
Flux de fonds provenant des autres activités bancaires de la Banque centrale				
Engagements envers les banques	972'652		570'133	
Engagements envers la clientèle		953'910	177'908	
Emprunts obligataires	550'000	600'000		250'000
Prêts sur lettres de gage	393'200	812'850	804'800	467'530
Autres passifs		345'668		107'435
Créances sur les banques		1'361'127		981'051
Créances sur la clientèle		82'088		119'794
Créances hypothécaires		500		4'000
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	579'356			197'653
Immobilisations financières		149'632	1'303'384	
Autres actifs	303'131		150'682	
Liquidités		84'349		1'834'047
Solde	–	1'591'784	–	2'094'869
Flux de fonds provenant des activités bancaires des succursales de Raiffeisen Suisse				
Position nette auprès de la Banque centrale	92'173		220'283	
Fonds d'épargne et de placement	564'413		711'944	
Autres engagements envers la clientèle	73'882			335'562
Obligations de caisse	25'363	138'877	65'713	139'918
Autres passifs	825		1'374	
Créances sur la clientèle		51'384		11'824
Créances hypothécaires		613'663		528'277
Immobilisations financières		766		815
Autres actifs		303	384	
Liquidités		2'330	1'753	
Solde	–	50'667	–	14'945
Total source de fonds	5'349'266		9'656'267	
Total emploi de fonds		5'349'266		9'656'267

Annexe aux comptes annuels

COMMENTAIRES

RELATIFS À L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

La compensation des crédits et du capital ainsi que la garantie de la liquidité légalement requise pour l'ensemble de l'organisation comptent parmi les principales attributions de Raiffeisen Suisse. La compensation des fluctuations de liquidité saisonnières du Groupe Raiffeisen tout entier représente dès lors, au vu du total du bilan de près de 177 milliards de francs, un défi de taille.

Pour une gestion optimale des liquidités à l'échelle du Groupe, Raiffeisen Suisse mise sur un accès le plus étendu possible au marché interbancaire. Les opérations repo font partie des principaux instruments permettant de gérer les liquidités à court terme. En raison des taux actuellement très bas, une grande partie de la réserve de liquidités a été maintenue, pendant l'exercice sous revue, comme avoirs en compte de virement BNS. Outre un vaste réseau de contreparties sur le marché monétaire, les émissions propres d'obligations sur le marché des capitaux en francs suisses comptent notamment parmi les principales sources de refinancement.

Grâce au rassemblement au sein du Groupe Raiffeisen, les Banques ont accès à de nombreux services dans des domaines comme la gestion, le marketing, la communication, l'économie d'entreprise, ou encore l'informatique, la construction (y compris la sécurité), la formation et le droit. Outre l'activité interbancaire, Raiffeisen Suisse effectue ses propres opérations avec la clientèle, qu'elle agisse par le biais de la Banque centrale ou de ses succursales de Bâle, Berne, Saint-Gall, Thalwil, Winterthour et Zurich. La Banque centrale peut contracter des engagements à l'étranger. Pondérés des risques, ceux-ci ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. En la matière, les facteurs de pondération du risque au sens de la Loi sur les banques s'appliquent.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), Raiffeisen Suisse garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en contrepartie des engagements de Raiffeisen Suisse à hauteur de leurs fonds propres.

Personnel

Fin 2013, les effectifs, corrigés des emplois à temps partiel, s'élevaient à 1'846 collaborateurs (contre 1'810 l'exercice précédent).

EVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume la responsabilité globale de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Chaque année, il définit et réexamine la politique de risque et détermine la disposition à prendre des risques ainsi que les limites globales.

A la lumière du rapport des risques qui lui est destiné, le Conseil d'administration surveille trimestriellement la situation des risques et l'évolution du capital dédié à leur couverture. Ce rapport fournit des informations sur la situation en matière de risque, la dotation en capital, les modifications de rating des preneurs de crédit, le respect des limites globales et d'éventuelles mesures prises. La surveillance porte tout particulièrement sur les risques de crédit et de marché dans les portefeuilles bancaire et de négoce, les risques de liquidité, opérationnels et solidaires au sein du Groupe Raiffeisen, c'est-à-dire les risques liés à une évolution défavorable de certaines Banques Raiffeisen.

Le rapport des risques adressé au Conseil d'administration est soumis au contrôle approfondi de la Commission d'examen et des risques du Conseil d'administration. Ce dernier se penche ensuite chaque trimestre sur les conclusions du rapport et leurs implications pour la stratégie de risque.

Le Conseil d'administration évalue chaque année l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) en se basant sur le rapport

du même nom établi par la Gestion des risques du Groupe et sur les rapports de la Révision interne.

Instance indépendante, la Gestion des risques du Groupe établit les rapports des risques destinés au Conseil d'administration. Ces rapports et les mesures proposées sont analysés en détail lors des séances préparatoires de la Direction élargie, qui assure également la fonction de comité des risques.

Les risques au sein de Raiffeisen Suisse sont évalués en fonction d'une combinaison de facteurs tant qualitatifs que quantitatifs, conformément au standard en vigueur dans tout le Groupe. Les risques majeurs sont, quant à eux, évalués en continu, tant sur la base des exigences réglementaires que selon des modèles économiques. S'agissant des modèles de risque, Raiffeisen recourt à des hypothèses prudentes en matière de répartition, d'intervalle de confiance, de durée de détention et de diversification des risques. Le capital risque est budgété sur la base de simulations de crise.

Les risques de crédit sont observés et évalués sous l'angle des valeurs suivantes:

- value at risk
- valeur nominale
- équivalent-crédit
- valeur pondérée du risque sur la base des prescriptions en matière de fonds propres et de répartition des risques

Les risques opérationnels, quant à eux, sont évalués en fonction de leur fréquence d'occurrence et du potentiel de perte correspondant (perte financière, violation de la compliance ou dommage de réputation). L'adéquation et l'efficacité des mesures de contrôle sont prises en compte dans l'évaluation. Une estimation des retombées qualitatives en cas de survenance du risque vient compléter l'analyse des risques opérationnels.

Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à étoffer les évaluations basées sur des modèles par des analyses et des estimations concrètes et pratiques. Les analyses reposant sur des scénarios macroéconomiques plausibles et les évaluations qui tiennent compte de l'avis des secteurs spécialisés et des unités de Front Office jouent, par conséquent, un rôle important lorsqu'il s'agit d'appréhender les risques dans leur globalité. Les conclusions de ces analyses sont jointes au rapport des risques sous forme de commentaires ou, dans certains cas, de rapport spécial.

COMMENTAIRES RELATIFS À LA GESTION DES RISQUES

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les dispositions légales et prudentielles ainsi que sur le règlement «Politique de risque pour le Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque). Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques, condition préalable à la réalisation de revenus, comme l'une de ses compétences essentielles. Une prise de risque ne se fait qu'en toute connaissance de cause après en avoir déterminé l'ampleur et le dynamisme. De surcroît, il faut que toutes les conditions en matière de technologie, de personnel et de connaissances soient satisfaites.

La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La politique de risque constitue le fondement de la gestion des risques au niveau opérationnel; elle est promulguée par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse et passée en revue chaque année.

La Gestion des risques du Groupe veille à l'observation et à l'application de la politique de risque, l'unité Compliance au respect des prescriptions réglementaires.

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse contrôle les principales catégories de risques au moyen de procédures spécifiques et de limites globales. Les risques non quantifiables de manière fiable sont limités par des impératifs qualitatifs. Une surveillance indépendante du profil de risque complète le processus de contrôle des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe, qui est subordonné au responsable du département Finances, est chargé de la surveillance des risques indépendante. Celle-ci consiste en particulier à contrôler le respect des limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. En outre, la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement, dans le cadre de l'établissement des rapports, la situation globale en matière de risque.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories: risques de crédit, de marché et opérationnels. Il s'articule autour des éléments suivants:

- identification des risques,
- mesure et évaluation des risques,
- gestion des risques,
- délimitation des risques au moyen de limites adéquates,
- surveillance des risques.

La gestion des risques a pour objectifs:

- de garantir un contrôle des risques efficace à tous les niveaux;
- de veiller à ce que les risques encourus n'ex-cèdent pas la disposition à prendre des risques;
- de créer les conditions qui permettent une exposition ciblée et contrôlée aux risques, en toute connaissance de cause, ainsi qu'une gestion cohérente;
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, c'est-à-dire de garantir que toute exposition soit contrebalancée par un rendement proportionnel.

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacity d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Les risques de crédit existent aussi bien en cas de prêts et crédits, de promesses de crédit irrévocables et d'engagements conditionnels que de produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC. Les risques concernent également les titres, obligations et titres de participation, car toute défaillance de l'émetteur est susceptible d'entraîner une perte.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de contrepartie,
- risques de garantie,
- risques de concentration,
- risques pays.

Les risques de contrepartie résultent de la défaillance d'un débiteur ou d'une contrepartie. Un débiteur ou une contrepartie sont réputés défaillants si leur créance est échue depuis plus de 90 jours.

Les risques de garantie résultent des baisses de valeur des garanties.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédit résultent d'une répartition irrégulière des créances de crédit envers les divers preneurs de crédit, catégories de couverture, secteurs ou régions géographiques.

Les risques pays représentent le risque d'une perte qui résulte d'événements spécifiques aux pays.

Les succursales sont surtout exposées aux risques de contrepartie et de garantie. Les succursales de Raiffeisen Suisse dépendent, sur le plan organisationnel, du département Marché et octroient des crédits à des particuliers et des

principalement des PME. Pour l'essentiel, les risques sont limités par la couverture des créances.

Quant aux crédits importants à la clientèle entreprises, leur gestion incombe au département Marché. Les augmentations de crédits et les octrois de nouveaux crédits dont le montant pondéré des risques dépasse 50 millions de francs doivent être examinés par le CRO (Chief risk officer), principalement quant au risque de concentration et à l'évolution de la value at risk.

Le département Banque centrale encourt des risques de contrepartie sur le plan national comme international dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe. Ces risques résultent notamment de refinancements, sur le marché monétaire et des capitaux et de la couverture des risques liés aux devises et aux fluctuations des taux ou de négociation pour compte propre. Les risques de crédit encourus par le département Banque centrale proviennent avant tout de l'activité interbancaire. Hormis les opérations repo, la Banque centrale gère ces engagements sous forme de crédits en blanc.

Par principe, le département Banque centrale ne peut détenir d'engagements étrangers que si une limite par pays a été approuvée et mise en place. Dans des cas exceptionnels, au titre du négociation pour compte propre, il est possible de souscrire des engagements en positions d'un certain nombre de pays qui ont, au préalable, été validés à cette fin par le département Finances.

Conformément aux statuts, les engagements à l'étranger, pondérés des risques, ne doivent cependant pas représenter plus de 5% du total du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen. La gestion des risques pays se veut active et dynamique, et se concentre principalement sur l'Europe.

L'autorisation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques tiennent compte de

ratings internes et externes. Les opérations hors bilan, telles que les instruments financiers dérivés, sont converties en leur équivalent-crédit respectif. Pour les créances hors bilan (opérations de gré à gré – OTC), Raiffeisen Suisse a conclu une convention de netting avec plusieurs contreparties et surveille l'engagement sur une base nette.

Raiffeisen Suisse a pris des participations dans d'autres entreprises dans le cadre de partenariats de coopération stratégiques. Des informations détaillées figurent à l'annexe 3.

Les standards fixés dans la politique de crédit, applicables à l'ensemble du Groupe pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit, s'appliquent également à Raiffeisen Suisse. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts et crédits consentis aux particuliers et aux personnes morales sont classifiés selon une procédure de rating interne puis soumis à un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est scindée en quatre classes de risque pour les clients privés et en treize classes pour la clientèle entreprises.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de correctifs de valeur individuels – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères harmonisés. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas de logements à usage propre, de maisons individuelles en loca-

tion et d'appartements en propriété, Raiffeisen s'appuie sur une valeur réelle estimée avec prudence, tandis que pour les immeubles locatifs et les objets commerciaux, elle prend en compte la valeur de rendement et éventuellement une valeur réelle inférieure ou encore une valeur vénale inférieure. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Une approche conservatrice pour les limites d'avance, un système de rating professionnel et une procédure d'autorisation par paliers complètent ce processus d'octroi de crédit.

Pendant toute la durée du crédit, les créances sont surveillées et les ratings mis à jour périodiquement. La valeur intrinsèque des garanties est vérifiée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché, et ensuite, l'ensemble du crédit fait l'objet d'une nouvelle approbation.

Une directive interne réglemente, sur la base de critères harmonisés, la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour les risques de défaillance. Elle prescrit le mode de calcul de la valeur de liquidation des garanties éventuelles et celui des correctifs de valeur individuels en cas d'indices dénotant des créances compromises et en cas de positions en souffrance ou dont le rating s'est dégradé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Raiffeisen Suisse surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein du Groupe, plus particulièrement au niveau des engagements envers les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que dans divers secteurs. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est automatisé à l'échelle du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse surveille le portefeuille de crédit à l'échelle du Groupe, évalue sa structure et assure le reporting adéquat. L'analyse de la structure du portefeuille englobe aussi son

mode de répartition selon de nombreux critères spécifiques que sont la catégorie de débiteur, le type et le montant du crédit, le rating des contreparties, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques et les correctifs de valeur. Les organes compétents sont informés chaque trimestre de l'évolution des exceptions to policy au sein du Groupe. Les mesures de gestion du portefeuille sont prises sur la base de la surveillance et du reporting, l'objectif principal étant de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

Outre l'aspect qualitatif de la structure du portefeuille, la surveillance porte aussi sur la contribution au risque des différents secteurs et segments de clientèle. Ces contributions sont calculées et présentées comme value at risk.

La surveillance des gros risques est assurée de façon centralisée par le Contrôle des risques de crédit.

Au 31 décembre 2013, Raiffeisen Suisse présentait six gros risques soumis à déclaration, assortis d'engagements cumulés pondérés des risques, d'un montant de 1,1 milliard de francs. Ceux-ci correspondent à 51% des fonds propres pris en compte (exercice précédent: onze positions soumises à déclaration, d'un montant de 1,7 milliard de francs, soit 167% des fonds propres).

Au 31 décembre 2013 également, le volume des crédits des dix plus importants débiteurs de Raiffeisen Suisse (hors clientèle interbancaire et collectivités de droit public) s'élevait à 1,1 milliard de francs, soit 13% des prêts et crédits à la clientèle (exercice précédent: 1,2 milliard de francs, soit 15%).

Risques de marché

Les opérations de bilan constituant une part importante de l'activité de Raiffeisen Suisse, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur le résultat des

opérations d'intérêts. Pour mesurer le risque de fluctuation des taux dans le portefeuille bancaire, Raiffeisen dispose de procédés modernes qui représentent les positions variables en reproduisant, de façon optimale, les évolutions observées par le passé pour les taux du marché monétaire et des capitaux. Les décisions courantes de trésorerie sont prises de manière décentralisée chez Raiffeisen Suisse, au niveau des fonctions de la ligne hiérarchique. Le secteur Treasury, rattaché au département Banque centrale de Raiffeisen Suisse, sert d'office de contrepartie à l'ensemble du Groupe – à l'exception de Notenstein Banque Privée SA qui dispose de son propre accès au marché – pour les opérations de refinancement et de couverture au moyen de dépôts et prêts. Les responsables des succursales et de la Banque centrale sont tenus de respecter scrupuleusement les limites de sensibilité fixées par le Conseil d'administration en fonction de la valeur actualisée des capitaux propres. Le secteur Gestion des risques du Groupe surveille le respect des limites et en rend compte; il évalue par ailleurs la situation de risque. En outre, les conséquences potentielles des risques de fluctuation des taux sur la valeur de marché des capitaux propres et sur la situation de rendement sont mesurées au moyen d'analyses de scénario et de simulations de crise. Les résultats sont publiés dans le cadre du reporting mensuel ou trimestriel des risques.

Etant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques liés aux monnaies étrangères sont en grande partie évités.

La tenue du portefeuille de négociation de la Banque centrale revient au secteur Trading & Sales qui est rattaché au département Banque centrale. Les succursales ne tiennent pas de tel portefeuille. Les activités de négociation de la Banque centrale recouvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions ainsi que les billets et métaux précieux. Elles doivent respecter scrupuleusement les limites de sensibilité et de perte fixées par le Conseil d'administration, sous la surveil-

lance quotidienne de la Gestion des risques du Groupe, qui effectue, en outre, un contrôle journalier de plausibilité du résultat des opérations de négociation et vérifie chaque jour les paramètres d'évaluation sur la base desquels est établi le compte de pertes et profits du négociant. Le négociant des instruments financiers dérivés relève de la compétence exclusive de courtiers qualifiés. Les produits dérivés standardisés et OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte des clients.

Pour rendre compte du respect des limites de sensibilité et de position et évaluer la situation de risque, la Gestion des risques du Groupe recourt essentiellement à trois canaux:

- annonce hebdomadaire du risque de taux à l'intention des membres de la Direction responsables conformément à la Circulaire 2008/6 de la FINMA,
- rapport des risques mensuel à l'intention la Direction;
- rapport des risques trimestriel à l'intention du Conseil d'administration.

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Vous en trouverez un aperçu dans le tableau «Exigences

Exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négociation

en 1000 CHF	31.12.2013	Ø 2013	31.12.2012	Ø 2012
Devises/métaux précieux	16'562	16'844	9'411	15'572
Instruments de taux	87'983	89'779	103'118	81'076
Titres de participation et indices	1'720	4'806	4'382	8'233
Total	106'265	111'430	116'910	104'881

en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce».

Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la FINMA du 3 septembre 2010, Raiffeisen Suisse est libérée, sur une base individuelle, de l'obligation de satisfaire aux exigences de liquidités. Les dispositions légales applicables doivent néanmoins être respectées sur une base consolidée. La gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe au secteur Treasury de Raiffeisen Suisse et est surveillée par la Gestion des risques du Groupe.

Risques opérationnels

Par risque opérationnel, Raiffeisen entend le risque potentiel de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de collaborateurs, de systèmes informatiques, de bâtiments et d'installations, ou encore d'événements extérieurs ou de l'intervention de tiers. Outre les conséquences financières de ces risques, Raiffeisen Suisse tient compte, tout comme le Groupe Raiffeisen, de leurs incidences sur la réputation, la compliance, ainsi que sur le reporting financier.

Les risques opérationnels encourus résultent de l'activité commerciale avec les clients. Chez Raiffeisen, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. La Gestion des risques du Groupe est chargée de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Elle est, en outre, responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels et surveille la situation de risque.

A l'occasion de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et leurs répercussions puis

évalués selon leur fréquence ou probabilité d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux critiques, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et catastrophes.

La Direction et le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse sont informés des résultats des risk assessments au moyen d'un profil de risque agrégé, et sont en outre notifiés chaque trimestre de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures concernant les principaux risques opérationnels.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, la Gestion des risques du Groupe effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

Risques informatiques

Toute prestation de service bancaire requiert un système informatique fiable. C'est pourquoi Raiffeisen attache une importance capitale à la surveillance et au contrôle de l'informatique et des menaces et risques pesant sur elle.

Information security

La question des risques liés à la sécurité de l'information devient de plus en plus critique, notamment en termes de réputation, pour les banques et la place bancaire suisse. Aussi est-il impératif de gérer ces risques correctement. La stratégie pour y parvenir repose d'abord sur l'évaluation régulière des menaces actuelles afin de déterminer leur pertinence pour le Groupe Raiffeisen et les éventuelles mesures à prendre. Des mesures adéquates et efficaces pour garantir la sécurité des informations et des infrastruc-

tures en matière de confidentialité, d'intégrité, de disponibilité et de traçabilité sont déterminées sur cette base. Raiffeisen se réfère en cela à des normes reconnues et aux pratiques en vigueur.

Externalisation

L'exploitation du réseau dédié à la communication des données a été déléguée à Swisscom (Suisse) SA. En outre, la gestion des titres du Groupe Raiffeisen est assurée par le Groupe Vontobel. La numérisation dans le trafic des paiements lié à des justificatifs a lieu chez Swiss Post Solutions SA et l'impression et l'envoi des justificatifs bancaires sont délégués à Trendcommerce (Schweiz) AG.

Dispositions réglementaires

Raiffeisen Suisse société coopérative est libérée de l'obligation de respecter les dispositions sur les liquidités au niveau individuel de ses différents établissements. Les données relatives à la couverture en fonds propres sur une base consolidée, soumises aux exigences de publication au sens de la Circulaire 2008/22 de la FINMA, peuvent être consultées sur le site Internet de Raiffeisen (www.raiffeisen.ch) ou dans le rapport annuel et financier du Groupe Raiffeisen.

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences de fonds propres.

Risques de crédit: approche standard internationale (AS-BRI) avec recours aux ratings externes suivants.

Catégorie de clients	Rating des émetteurs / émissions		
	S & P	Fitch	Moody's
Gouvernements centraux et banques centrales	X	X	X
Collectivités de droit public	X	X	X
Banques et négociants en valeurs mobilières	X	X	X
Entreprises (depuis 2012)	X	X	X

Les positions du bilan ci-après nécessitent notamment le recours à des ratings externes:

- créances sur les banques,
- créances sur la clientèle et créances hypothécaires,
- immobilisations financières,
- autres actifs.

Risques de marché: approche standard

Les exigences en matière de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché se calculent au moyen de l'approche standard prudentielle. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux d'intérêt, et la procédure Delta Plus pour les exigences de fonds propres afférentes aux options. Voir à ce titre le récapitulatif dans le tableau à la page 25.

Risques opérationnels: approche de l'indicateur de base

Etant donné que les exigences en matière de fonds propres pour les risques opérationnels au niveau du Groupe Raiffeisen dépassent 100 millions de francs, Raiffeisen Suisse est, elle aussi, assujettie dans ce domaine aux mêmes contraintes qualitatives que les établissements financiers ayant opté pour l'approche standard.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'Ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et instructions de la FINMA.

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément. Contrairement au bouclement du Groupe Raiffeisen, établi selon le principe de la présentation fidèle (*true and fair view*), les boulements individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des différentes Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse, de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd. Pour cette raison, Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de Notenstein Banque Privée SA, de PME Capital SA, d'Investnet AG et de RAInetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date d'établissement du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat, conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations de caisse conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les positions en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date d'établissement du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des

opérations de négoce». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, fonds passifs

Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou d'acquisition. L'escompte non encore réalisé sur les papiers monétaires, de même que les agios ou disagios sur emprunts propres et prêts sur lettres de gage sont délimités sur la durée impartie.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les revenus des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances compromises sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit, en tenant compte de la solvabilité du débiteur ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Quant aux crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de

produit mais directement inscrits dans les correctifs de valeur et provisions.

L'extourne définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la clôture de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont à nouveau classées à leur valeur intégrale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

Opérations de prêt avec titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt avec titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits contractuels. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont extournés du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue de leurs droits contractuels. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (repurchase et reverse repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en

pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts en espèces reçus ou donnés en gage, y compris les intérêts cumulés.

Les titres empruntés ou prêtés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou extournés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur de marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les revenus des intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêt des opérations de mise en pension sont délimités par rapport à la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Sont débités du résultat des opérations de négoce les frais de refinancement du capital découlant des positions de négoce, celles-ci étant créditées au revenu des intérêts. De plus, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat des opérations de négoce.

Immobilisations financières

Les titres de créance à rémunération fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

Les titres de créance acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués

selon la méthode accrual, c'est-à-dire que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement appréciés selon le principe susmentionné, les titres de participation et les immeubles repris d'opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. Par valeur minimale, on entend la moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation.

Les positions en métaux précieux utilisées pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évaluées à la valeur de marché à la date d'établissement du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur minimale.

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées sous ce poste les participations dans des institutions communes. Les participations secondaires ne sont pas présentées individuellement si la part aux voix et au capital n'atteint pas 10% et si soit la part au capital social est inférieure à un million de francs soit la valeur comptable est inférieure à 10 millions de francs. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition majorée des investissements accroissant la valeur. Elles font

l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, de la manière suivante:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	maximum 15 ans
Logiciels, matériel informatique	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les investissements mineurs sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes.

L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction débute à la date à partir de laquelle ils sont utilisés. Les terrains à bâti non construits ne sont pas amortis.

La stabilité de la valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions

Par précaution, des provisions et des correctifs de valeur individuels sont constitués pour tous les risques identifiables à la date d'établissement du bilan. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux, à titre de précaution pour la couverture des risques latents inhérents à l'activité bancaire, et conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont prises en compte comme fonds propres au sens de l'art. 18, let. b OFR, et partiellement imposées (voir tableau «Correctifs de valeur et provisions» en annexe).

Engagements conditionnels, promesses irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés

Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe

Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le volume du sous-jacent correspondant, sont mentionnées dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont inscrites au bilan, indépendamment de leur incidence sur le compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse, conclus par la Banque en tant que commissionnaire, sont inscrites au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marge. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours mentionnées.

Toutes les opérations de couverture du secteur Treasury sont réalisées via le portefeuille de né-

goce, en d'autres termes, Treasury n'intervient pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan. Dans l'annexe 18 «Instruments financiers dérivés ouverts», les valeurs de remplacement et les volumes du sous-jacent avec des contreparties externes sont mentionnés, les positions indiquées sous les instruments de couverture correspondant au volume d'opérations internes de couverture du secteur Treasury.

Traitement au niveau du compte de résultat
Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur dès lors qu'ils sont négociés en bourse ou s'il existe un marché représentatif. Dans le cas contraire, le principe de la valeur minimale s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode accrual. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune

Événements survenus après la date d'établissement du bilan

Aucun événement majeur à mentionner au bilan et/ou dans l'annexe n'était survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2013.

Informations sur le bilan

1. Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	334'114	137'610	1'347'931	1'819'656
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	6'278'419	–	2'304	6'280'723
Immeubles commerciaux et de bureaux	199'895	–	–	199'895
Artisanat et industrie	303'891	–	424	304'315
Autres	161'542	–	110	161'652
Total des prêts	7'277'861	137'610	1'350'769	8'766'241
Exercice de référence	7'277'861	137'610	1'350'769	8'766'241
Exercice précédent	6'669'774	141'649	1'207'184	8'018'607
Hors bilan				
Engagements conditionnels	17'275	403'712	406'013	827'000
Promesses irrévocables	496'228	24'694	912'523	1'433'445
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	–	–	26'897	26'897
Total hors bilan	513'503	428'406	1'345'433	2'287'341
Exercice de référence	513'503	428'406	1'345'433	2'287'341
Exercice précédent	319'548	12'119	905'627	1'237'294

* y compris prêts avec correctifs de valeur

	Montant brut des créances en 1000 CHF	Produits estimés de la réalisation des garanties en 1000 CHF	Montant net des créances en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	37'576	11'705	25'871	23'488
Exercice précédent	57'320	26'670	30'650	28'055

La différence entre le montant net des créances et celui des correctifs de valeur individuels est due au fait que Raiffeisen s'attend, au regard de la solvabilité des débiteurs individuels, à des entrées de fonds dont le montant a été estimé prudemment.

2. Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	568'689	891'050
non cotés	–	–
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	47'792	138'737
Titres de participation	32'550	16'451
Métaux précieux	604'479	877'580
Total des portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	1'205'718	1'785'081
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	359'793	522'861

* coté = négocié sur une bourse reconnue

	Valeur comptable exercice de référence en 1000 CHF	Valeur comptable exercice précédent en 1000 CHF	Juste valeur exercice de référence en 1000 CHF	Juste valeur exercice précédent en 1000 CHF
Immobilisations financières				
Titres de créance	3'464'554	3'383'247	3'467'943	3'469'556
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	76'858	77'896	77'388	78'764
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3'461'353	3'378'984	3'464'741	3'465'294
dont titres évalués selon le principe de la valeur minimale	3'202	4'262	3'202	4'262
Titres de participation	234'815	166'491	242'134	169'040
dont participations qualifiées*	8'123	5'010	8'123	5'010
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	1'581	815	1'581	815
Total des immobilisations financières	3'700'951	3'550'553	3'711'658	3'639'411
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	3'268'358	3'010'987		

* au moins 10% du capital ou des voix

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations		
avec valeur de cours	329'281	336'781
sans valeur de cours	782'985	705'105
Total des participations	1'112'266	1'041'887

3. Indications sur principales participations

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Exercice préc. Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Notenstein Banque Privée SA	Saint-Gall	Banque privée	22'200	100,0	100,0
RAlnetworks (Subsidiary of Raiffeisen Switzerland) Pte. Ltd.	Singapour	Négoce de biens et Services pour le Groupe Raiffeisen	7	100,0	100,0
PME Capital SA	Herisau	Société de financement	2'566	60,0	60,0
Investnet AG	Herisau	Société de financement	150	60,0	60,0
3.2 Autres participations*					
Aduno Holding SA	Zurich	Services financiers	25'000	25,5	25,5
responsAbility Participations AG	Zurich	Services financiers	42'450	19,8	19,6
Swiss Bankers Prepaid Services SA	Grosshöch- stetten	Services financiers	10'000	16,5	16,5
Vontobel Holding SA	Zurich	Services financiers	65'000	12,5	12,5
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA dont non libérées	Zurich	Banque des lettres de gage	800'000 448'000	6,0	6,1
SIX Group SA	Zurich	Services financiers	19'522	5,1	3,2
Helvetia Holding SA	Saint-Gall	Services financiers	865	4,0	4,0

* Toutes les participations des Banques dans des partenaires de coopération et institutions communes sont mentionnées. Les autres participations sont mentionnées si la part aux voix et au capital est supérieure à 10% et si la part du capital social détenue est soit supérieure à 1 million de francs, soit a une valeur comptable supérieure à 10 millions de francs.

4. Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur compt. Amortis- sements cumulés en 1000 CHF	Exercice de à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Valeur compt. référence Changements d'affectation en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinves- tissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur compt. l'exercice de référence en 1000 CHF
--	--	--	---	--	--	--	--

Participations

Immobilisations corporelles

Immeubles

Total des immobilisations corporelles

	en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles	221'739
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	204'592

5. Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	883'905	1'048'054
Compte de compensation	336'796	495'366
Comptes d'ordre cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	–	10
Comptes d'ordre impôts indirects	108'991	101'077
Autres comptes d'ordre	25'114	13'095
Marchandises	4'843	5'244
Autres actifs divers	265	0
Total des autres actifs	1'359'916	1'662'846
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	1'359'382	1'698'313
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	158	399
Redevances dues, impôts indirects	30'088	35'969
Fonds de solidarité	348'556	341'479
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	759	759
Comptes d'ordre cotisations aux assurances sociales et à la prévoyance professionnelle	4'150	3'576
Autres comptes d'ordre	19'340	26'835
Autres passifs divers	380	266
Total des autres passifs	1'762'055	2'106'838

6. Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de réf. Montant de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Montant de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. dont sollicité en 1000 CHF
Bilan				
Créances sur les Banques Raiffeisen	–	–	826'781	826'781
Créances sur les autres banques	548'980	548'980	676'598	676'598
Créances hypothécaires	2'123'539	1'704'423	2'008'929	1'309'882
Immobilisations financières	1'414'464	839'363	678'730	273'735
Total des actifs mis en gage	4'086'983	3'092'766	4'191'038	3'086'995

7. Opérations de prêt et de mise en pension de titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Créances découlant des liquidités mises en gage lors d'emprunts ou de prises en pension de titres	651'108	851'592
Engagements découlant des liquidités reçues lors de prêts ou de mises en pension de titres	859'075	589'671
Titres détenus pour compte propre, prêtés ou reçus en garantie dans le cadre de prêts et d'emprunts de titres, ou transférés lors d'opérations de mise en pension	839'363	273'735
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	839'363	273'735
Titres reçus en garantie dans le cadre de prêts de titres ainsi que titres reçus dans le cadre d'emprunts de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	756'262	943'084
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	497'474	900'094

8. Institutions de prévoyance

Les collaborateurs de Raiffeisen Suisse sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans en acceptant une réduction de la rente. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations d'employeur des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

8.1 Engagements envers les propres institutions de prévoyance

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	2'827	8'413
Autres engagements envers la clientèle	198'881	174'824
Autres passifs (valeurs de remplacement négatives)	657	26
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	202'364	183'263

8.2 Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance

Conformément aux derniers comptes annuels vérifiés (selon la Swiss GAAP RPC 26) de la Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

	au 31.12.2013 en %	au 31.12.2012 en %
Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative	107,2	103,0

Etant donné que les réserves de fluctuation de valeur des institutions de prévoyance de Raiffeisen Suisse n'ont pas dépassé le montant réglementaire durant l'exercice sous revue, il n'existe donc pas d'excédent de couverture au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative ne présente pas d'insuffisance de couverture. Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni bénéfice ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

8.3 Réserves de cotisations d'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Situation au 1 ^{er} janvier	8'336	10'606
+ Versements	50	–
– Prélèvements	5'684	2'400
+ Rémunération	73	130
Situation au 31 décembre	2'775	8'336

Les réserves de cotisations d'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été portées au bilan.

9. Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours

	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de remboursement anticipé	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	div.	1,747	div.	–	1'654'780
Propres emprunts de rang non subordonné	2004	3,000	05.05.2014	–	400'000
	2006	3,125	30.05.2016	–	550'000
	2010	1,625	31.03.2015	–	500'000
	2010	1,375	21.09.2017	–	200'000
	2010	2,000	21.09.2023	–	250'000
	2011	2,125	04.02.2019	–	250'000
	2011	2,625	04.02.2026	–	150'000
	2011	2,375	10.05.2018	–	150'000
Propres emprunts de rang subordonné	2011	3,875	21.12.2021	–	535'000
	2013	3,000	durée illimitée	02.05.2018	550'000*
Total des emprunts et des prêts sur lettres de gage en cours					5'189'780

* Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

10. Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Affectations conformes en 1000 CHF	Modification d'affectation (transferts) en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Nouvelles constitutions à charge du résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de ducroire et risque pays)	28'055	-5'318	–	570	8'452	-8'273	23'488
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	1'460	-685	–	–	12'044	–	12'819
Provisions pour restructuration*	1'185	–	–	–	–	–	1'185
Total des correctifs de valeur et provisions	30'700	-6'002	–	570	20'497	-8'273	37'492
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700	–	–	–	-8'000	281'700	
dont imposées	139'000						140'500

* constituées par le biais de charges de personnel

11. Justification des capitaux propres

en 1000 CHF

Capitaux propres au début de l'exercice de référence

Capital social	850'000
Réserve légale générale	152'147
Réserves pour risques bancaires généraux	289'700
Bénéfice au bilan	35'067
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	1'326'914
+ Augmentation du capital	
- Constitution de réserves pour risques bancaires généraux	8'000
- Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	30'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	36'582
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant affectation du bénéfice)	1'325'496
dont capital social	850'000
dont réserve légale générale	157'214
dont réserves pour risques bancaires généraux	281'700
dont bénéfice au bilan	36'582
Total des obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen	10'868'253

Le capital social de 850 millions de francs, réparti en 850'000 parts sociales d'une valeur de 1'000 francs, est entièrement entre les mains des 316 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1'000 francs par tranche de 100'000 francs du total de leur bilan. Au 31 décembre 2013, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer 1'615,0 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse; sur ce montant, 850 millions ont été versés.

Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait, fin 2013, à 850 millions de francs (année précédente: 850 millions de francs).

12. Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 3 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans les 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	5'531'017	–	–	–	–	–	5'531'017
Créances rés. de papiers monétaires	5	–	–	–	–	–	5
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'633'236	–	–	–	–	–	4'633'236
Créances sur les autres banques	292'579	–	4'695'838	957'369	–	–	5'945'787
Créances sur la clientèle	40	48'997	1'033'748	255'202	322'724	158'946	1'819'656
Créances hypothécaires	1'454	256'604	266'819	821'091	3'616'398	1'984'219	6'946'585
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'205'718	–	–	–	–	–	1'205'718
Immobilisations financières*	234'815	–	113'563	320'180	1'416'403	1'615'989	3'700'951
Total de l'actif circulant	11'898'865	305'601	6'109'969	2'353'842	5'355'525	3'759'154	29'782'956
Exercice de référence	11'898'865	305'601	6'109'969	2'353'842	5'355'525	3'759'154	29'782'956
Exercice précédent	13'163'963	368'490	6'037'887	1'010'949	5'404'096	3'055'934	29'041'318
Fonds étrangers							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'975'138	–	–	–	–	–	9'975'138
Engagements envers les autres banques	728'787	–	4'632'818	861'686	572'878	10'000	6'806'169
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	4'649'083	–	–	–	–	4'649'083
Autres engagements envers la clientèle	1'224'866	350	344'952	300'252	301'477	215'031	2'386'928
Obligations de caisse	–	–	20'097	112'492	192'704	30'440	355'733
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	550'000	25'650	466'400	1'792'000	2'355'730	5'189'780
Total des fonds étrangers	11'928'791	5'199'433	5'023'517	1'740'830	2'859'059	2'611'201	29'362'831
Exercice de référence	11'928'791	5'199'433	5'023'517	1'740'830	2'859'059	2'611'201	29'362'831
Exercice précédent	10'733'270	4'324'619	5'201'907	2'112'448	3'212'529	2'973'193	28'557'966

* Un montant de 1'581'370 francs figure dans les immobilisations financières (815'000 francs l'année précédente).

13. Crédances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Crédances sur les sociétés liées	—	—
Engagements envers les sociétés liées	—	—
Crédits aux organes	24'401	24'196

Transactions avec des proches

1. Organes

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle.

Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration sont identiques à celles en vigueur pour la clientèle.

La Direction bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

2. Sociétés liées

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

14. Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence Suisse en 1000 CHF	Exercice de référence Etranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent Etranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	5'505'706	25'311	5'415'117	29'221
Crédances résultant de papiers monétaires	5	—	3	—
Crédances sur les Banques Raiffeisen	4'633'236	—	5'621'429	—
Crédances sur les autres banques	2'096'540	3'849'247	758'793	3'862'513
Crédances sur la clientèle	1'782'378	37'278	1'643'825	42'359
Crédances hypothécaires	6'946'585	—	6'332'422	—
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'103'581	102'137	1'667'733	117'348
Immobilisations financières	3'292'754	408'197	3'181'211	369'342
Participations	1'108'358	3'908	1'037'979	3'908
Immobilisations corporelles	257'274	—	269'253	—
Comptes de régularisation	233'299	4'625	264'848	3'270
Autres actifs	746'239	613'677	879'385	783'461
Total des actifs	27'705'955	5'044'380	27'071'999	5'211'423

Suite à la page suivante

	Exercice de référence Suisse en 1000 CHF	Exercice de référence Etranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent Etranger en 1000 CHF
Passifs				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'975'138	–	9'013'091	–
Engagements envers les autres banques	4'164'164	2'642'005	3'437'103	2'627'469
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'445'985	203'098	4'138'731	183'308
Autres engagements envers la clientèle	2'352'530	34'398	2'997'418	32'170
Obligations de caisse	347'356	8'377	462'638	6'609
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'189'780	–	5'659'430	–
Comptes de régularisation	261'920	541	259'066	1'938
Autres passifs	721'688	1'040'367	768'220	1'338'618
Correctifs de valeur et provisions	37'492	–	30'700	–
Réserves pour risques bancaires généraux	281'700	–	289'700	–
Capital social	850'000	–	850'000	–
Réserve légale générale	157'214	–	152'147	–
Bénéfice de l'exercice	36'582	–	35'067	–
Total des passifs	28'821'548	3'928'787	28'093'310	4'190'111

15. Actifs par pays/groupe de pays

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice de référence part en %	Exercice précédent en 1000 CHF	Exercice précédent part en %
Actifs				
Europe				
Suisse	27'705'955	84,60	27'071'999	83,86
Grande-Bretagne	1'980'046	6,05	1'508'965	4,67
Pays du Benelux	841'337	2,57	358'789	1,11
France	591'423	1,81	498'543	1,54
Allemagne	585'013	1,79	686'562	2,13
Autriche	237'219	0,72	787'304	2,44
Autres pays d'Europe	280'957	0,86	1'063'038	3,29
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	528'384	1,61	308'222	0,95
Total des actifs	32'750'335	100,00	32'283'422	100,00

16. Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	5'140'248	224'454	68'150	98'166	5'531'017
Créances résultant de papiers monétaires	0	1	2	2	5
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'633'197	—	—	38	4'633'236
Créances sur les autres banques	2'439'035	2'003'748	1'178'899	324'105	5'945'787
Créances sur la clientèle	1'732'054	10'138	70'679	6'785	1'819'656
Créances hypothécaires	6'946'585	—	—	—	6'946'585
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	542'663	50'242	8'294	604'519	1'205'718
Immobilisations financières	3'521'785	102'499	76'661	6	3'700'951
Participations	1'108'358	3'901	—	7	1'112'266
Immobilisations corporelles	257'274	—	—	—	257'274
Comptes de régularisation	235'384	990	1'523	27	237'924
Autres actifs	1'359'916	—	—	—	1'359'916
Total des actifs portés au bilan	27'916'498	2'395'974	1'404'207	1'033'655	32'750'335
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	12'678'398	4'630'655	7'824'082	2'586'389	27'719'524
Total des actifs	40'594'897	7'026'628	9'228'290	3'620'044	60'469'859
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	7'901'142	1'565'248	268'033	240'715	9'975'138
Engagements envers les autres banques	3'013'218	1'831'428	1'315'889	645'634	6'806'169
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'564'210	84'873	—	—	4'649'083
Autres engagements envers la clientèle	2'213'166	70'237	73'119	30'405	2'386'928
Obligations de caisse	355'733	—	—	—	355'733
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'189'780	—	—	—	5'189'780
Comptes de régularisation	260'423	1'518	419	101	262'461
Autres passifs	1'761'963	38	—	53	1'762'055
Correctifs de valeur et provisions	37'492	—	—	—	37'492
Réserves pour risques bancaires généraux	281'700	—	—	—	281'700
Capital social	850'000	—	—	—	850'000
Réserve légale générale	157'214	—	—	—	157'214
Bénéfice de l'exercice	36'582	—	—	—	36'582
Total des passifs portés au bilan	26'622'622	3'553'343	1'657'461	916'909	32'750'335
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	14'014'005	3'460'140	7'561'685	2'708'337	27'744'167
Total des passifs	40'636'627	7'013'484	9'219'146	3'625'246	60'494'502
Position nette par monnaie	-41'730	13'145	9'144	-5'202	-24'643

	31.12.2013	31.12.2012
Cours de conversion des monnaies étrangères		
EUR	1,226	1,207
USD	0,891	0,916

Informations sur les opérations hors bilan

17. Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de couverture de crédit	724'575	258'788
Garanties pour défauts	1'393	1'363
Autres engagements conditionnels	101'032	106'880
Total des engagements conditionnels	827'000	367'031

18. Instruments financiers dérivés ouverts

18.1 Instruments financiers dérivés ouverts par type de contrat

	Instruments de négociation			Instruments de couverture (hedging)		
	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents en 1000 CHF	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents en 1000 CHF
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	1'627	2'712	22'600'000	—	—	—
Swaps	331'498	337'056	64'413'840	321'157	759'941	39'111'000
Futures	—	—	1'320'313	—	—	—
Options (OTC)	—	11	12'048	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
Total instruments de taux d'intérêt	333'125	339'779	88'346'201	321'157	759'941	39'111'000
Devises						
Contrats à terme	216'228	246'514	25'500'035	1'853	8'190	1'617'767
Swaps comb. taux d'int./devises	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	9'680	—	—	—
Options (OTC)	1'185	1'054	85'471	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
Total devises	217'413	247'568	25'595'186	1'853	8'190	1'617'767
Métaux précieux						
Contrats à terme	7'330	3'777	539'347	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	1'714	—	—	—
Options (OTC)	850	116	13'743	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
Total métaux précieux	8'180	3'893	554'804	—	—	—
Titres de participation / indices						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	7'091	—	—	—
Options (OTC)	—	—	—	—	—	—
Options (traded)	177	10	8'664	—	—	—
Total titres de participation / indices	177	10	15'755	—	—	—
Autres						
Contrats à terme	—	—	—	—	—	—
Swaps	—	—	—	—	—	—
Futures	—	—	—	—	—	—
Options (OTC)	2'000	—	23'700	—	—	—
Options (traded)	—	—	—	—	—	—
Total autres	2'000	—	23'700	—	—	—
Total						
Exercice de référence	560'895	591'251	114'535'646	323'009	768'131	40'728'767
Exercice précédent	600'783	617'327	86'026'614	447'271	1'080'986	38'254'180

18.2 Instruments financiers dérivés ouverts par contrepartie et durée résiduelle

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montants des sous-jacents jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montants des sous-jacents de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montants des sous-jacents plus de 5 ans en 1000 CHF	Montants des sous-jacents Total en 1000 CHF
Banques	876'151	1'356'945	78'136'693	57'664'625	16'765'950	152'567'268
Clients	7'185	2'297	1'103'603	165'126	50'000	1'318'729
Banques Raiffeisen*	392	130	23'703	7'250	–	30'953
Bourses	177	10	1'347'462	–	–	1'347'462
Total						
Exercice de référence	883'905	1'359'382	80'611'462	57'837'001	16'815'950	155'264'413
Exercice précédent	1'048'054	1'698'313	66'526'658	43'061'721	14'692'415	124'280'794

* principalement pour les besoins de la clientèle

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement

Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 98,8% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de transactions avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

19. Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	–	–	891	16'376	17'267
Total des opérations fiduciaires	–	–	891	16'376	17'267
Exercice précédent	–	833	916	4'095	5'843

Informations sur le compte de résultat

20. Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	350'006	401'563
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	9'577	13'977
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	152'548	151'376
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'877	71'410
Autres produits des intérêts	14'763	14'761
Total des produits des intérêts et des dividendes	579'771	653'087
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-110'909	-139'090
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-12'287	-25'542
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	-46'439	-58'071
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-122'449	-129'777
Autres charges d'intérêts	-166'997	-186'069
Total des charges d'intérêts	-459'081	-538'548
Total du résultat des opérations d'intérêts	120'690	114'539

21. Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'837	7'876
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations sur fonds de placement	8'440	7'618
Opérations sur dépôts	18'700	20'508
Courtages	15'584	13'202
Autres opérations de négoce de titres et placements	2'738	3'245
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	58'523	62'688
Tenue de comptes	2'156	2'568
Autres prestations de service	2'714	771
Total du produit des commissions	114'690	118'477
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-28'236	-24'848
Moyens de paiement	-5'148	-5'073
Autres charges de commissions	-3'316	-593
Total des charges de commissions	-36'700	-30'514
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	77'990	87'963

22. Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce de devises	15'029	16'386
Négoce de métaux précieux et billets	34'397	31'536
Négoce d'actions	496	-538
Négoce de taux	22'677	10'496
Total du résultat des opérations de négoce	72'599	57'880

23. Autres produits ordinaires

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	57'310	56'645
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	92'470	88'936
Montants versés par les Banques Raiffeisen pour les prestations collectives et stratégiques	45'815	48'149
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	80'162	66'878
Autres	1'889	2'006
Total des autres produits ordinaires	277'647	262'614

24. Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la Banque, jetons de présence et indemnités fixes	1'525	1'198
Appointements et allocations au personnel	253'454	250'733
AVS, AI, AC et autres contributions légales	20'411	19'033
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	26'423	48'430
Charges de personnel accessoires	6'786	6'903
Total des charges de personnel	308'600	326'297

25. Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	16'470	17'077
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	48'223	50'636
Autres charges d'exploitation	114'443	106'168
Total des autres charges d'exploitation	179'136	173'880

26. Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 21,6 millions de francs comprennent un paiement à titre de garantie de 12,4 millions de francs. Le paiement a été porté au crédit de Notenstein Banque Privée SA via le poste des charges extraordinaires. Par ailleurs, des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8 millions de francs ont été liquidées au profit des produits extraordinaires.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires, d'un montant de 57,1 millions de francs, comprennent la réévaluation de participations à hauteur de 56,5 millions et la dissolution de correctifs de valeur et provisions qui ne sont plus nécessaires à l'exploitation pour 0,4 million.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée des délégués de
Raiffeisen Suisse société coopérative
Saint-Gall

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 16 à 49) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la tenue du registre des sociétaires et la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Beat Rütsche
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Dominique Rey
Expert-réviseur

Saint-Gall, le 2 avril 2014

Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF	2010 en 1000 CHF	2009 en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	5'531'017	5'444'339	3'612'044	414'887	253'899
Créances résultant de papiers monétaires	5	3	29	100'621	629
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'633'236	5'621'429	6'802'231	7'674'235	6'528'587
Créances sur les autres banques	5'945'787	4'621'307	3'666'811	6'617'399	8'798'963
Créances sur la clientèle	1'819'656	1'686'184	1'554'566	1'407'110	638'953
Créances hypothécaires	6'946'585	6'332'422	5'800'145	4'983'123	4'398'955
Prêts et crédits à la clientèle	8'766'241	8'018'607	7'354'711	6'390'233	5'037'907
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'205'718	1'785'081	1'587'665	1'321'196	500'033
Immobilisations financières	3'700'951	3'550'553	4'853'121	5'681'657	6'668'188
Participations	1'112'266	1'041'887	395'843	449'696	380'408
Immobilisations corporelles	257'274	269'253	279'610	279'032	273'197
Comptes de régularisation	237'924	268'117	334'523	334'163	334'852
Autres actifs	1'359'916	1'662'846	1'813'649	1'665'903	1'728'051
Total des actifs	32'750'335	32'283'422	30'700'239	30'929'023	30'504'714
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	9'975'138	9'013'091	7'775'602	6'675'793	7'509'323
Engagements envers les autres banques	6'806'169	6'064'572	6'601'702	8'558'934	9'822'687
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'649'083	4'322'039	3'419'676	3'085'362	2'868'569
Autres engagements envers la clientèle	2'386'928	3'029'588	3'377'660	5'123'804	4'354'515
Obligations de caisse	355'733	469'247	543'451	522'227	652'191
Fonds de la clientèle	7'391'744	7'820'873	7'340'787	8'731'393	7'875'275
Emprunts et prêts sur lettres de gage	5'189'780	5'659'430	5'572'160	3'979'700	2'693'000
Comptes de régularisation	262'461	261'004	251'074	254'086	222'356
Autres passifs	1'762'055	2'106'838	2'212'958	1'822'343	1'491'991
Correctifs de valeur et provisions	37'492	30'700	39'709	39'075	36'809
Réserves pour risques bancaires généraux	281'700	289'700	289'700	347'300	339'000
Capital social	850'000	850'000	450'000	360'000	360'000
Réserve légale générale	157'214	152'147	146'000	139'873	134'172
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067	20'547	20'528	20'100
Total des capitaux propres	1'325'496	1'326'914	906'247	867'700	853'273
Total des passifs	32'750'335	32'283'422	30'700'329	30'929'023	30'504'714

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2013 en 1000 CHF	2012 en 1000 CHF	2011 en 1000 CHF	2010 en 1000 CHF	2009 en 1000 CHF
Produit des intérêts et des escomptes	526'894	581'677	604'103	605'060	663'529
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	52'877	71'410	83'865	91'391	97'687
Charges d'intérêt	-459'081	-538'548	-557'092	-571'114	-663'983
Résultat des opérations d'intérêts	120'690	114'539	130'575	125'338	97'233
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'837	7'876	5'751	4'238	4'236
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	45'461	44'573	48'381	55'035	54'085
Produit des commissions sur les autres prestations de service	63'392	66'027	65'304	58'016	52'654
Charges de commissions	-36'700	-30'514	-37'968	-45'358	-47'824
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	77'990	87'963	81'469	71'930	63'150
Résultat des opérations de négoce	72'599	57'880	47'720	41'861	50'320
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	193	-1'823	-973	50	-365
Produit des participations	51'477	22'367	24'366	22'338	20'178
Résultat des immeubles	3'375	3'241	2'945	3'052	3'212
Autres produits ordinaires	277'647	262'614	257'644	275'663	273'026
Autres charges ordinaires	-33'389	-18'346	-7'434	-1'439	-220
Autres résultats ordinaires	299'303	268'053	276'548	299'665	295'831
Produit d'exploitation	570'583	528'435	536'612	538'794	506'534
Charges de personnel	-308'600	-326'297	-300'447	-288'114	-292'892
Autres charges d'exploitation	-179'136	-173'880	-161'500	-148'358	-154'770
Charges d'exploitation	-487'736	-500'177	-461'947	-436'473	-447'662
Bénéfice brut	82'847	28'258	74'665	102'321	58'871
Amortissements sur l'actif immobilisé	-41'457	-46'619	-99'031	-69'896	-92'395
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-12'929	-1'785	-13'592	-4'222	-2'243
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	28'460	-20'146	-37'958	28'203	-35'767
Produits extraordinaires	21'624	57'093	59'635	3'764	74'107
Charges extraordinaires	-12'417	-165	-193	-6'160	-12'640
Impôts	-1'086	-1'715	-938	-5'280	-5'600
Bénéfice de l'exercice	36'582	35'067	20'547	20'528	20'100



Raiffeisen, valeur ajoutée pour la Suisse

3,7 millions de clients placent leur confiance dans la solidité des 316 Banques Raiffeisen. Découvrez sur www.raiffeisen.ch/rapport-degestion pourquoi Raiffeisen, troisième groupe bancaire de Suisse, représente une valeur réelle pour l'économie nationale.

Votre Banque Raiffeisen vous fournira sur demande une version imprimée du complément au rapport de gestion.

Impressum

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication du Groupe
Raiffeisenplatz
CH-9001 Saint-Gall
Tél.: +41 71 225 88 88
Fax: +41 71 225 88 87
Internet: www.raiffeisen.ch/rapportdegestion
e-mail: presse@raiffeisen.ch

Publication du rapport de gestion: avril 2014

Langues: allemand, français, italien et anglais.
La version allemande fait foi.

Conception: Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall

Traduction: 24translate, Saint-Gall

Photos: coUNDco AG, Zurich (illustration de couverture),
Florian Brunner, Schalter & Walter GmbH, Saint-Gall (avant-propos)

Cette publication est complétée par un rapport de gestion en ligne disponible
sur raiffeisen.ch/rapportdegestion